

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du Calvados Arrondissement de Caen	EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Commune de SOIGNOLLES 14190
<u>Date d'affichage :</u> 11 / 10 / 2022 <u>Date de convocation :</u> 30 / 09 / 2022 <u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 6 Absents : 2 Votants : 6	L'an deux mil vingt-deux, le mercredi cinq octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire. <u>Étaient présents :</u> Mme Fieffé Patricia, Mme Delalande Soizic, Mr Besançon Geoffroy, Mme Le Coguic Ophélie, Mr Leboyer Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe. <u>Était absente excusée :</u> Mme Menard Céline. <u>Était absent non excusé :</u> Mr Van Steenwinkel Sébastien. <u>Secrétaire de séance :</u> Mr Leboyer Hugues
<u>Objet :</u> Délibération 2022-10-05-008 Délégué suppléant au Syndicat du Collège	Pour rappel, lors du renouvellement du conseil municipal ont été nommées Mmes FIEFFÉ et MENARD comme déléguées titulaires ainsi que Mmes DELALANDE et VAN STEENWINKEL comme déléguées suppléantes au Syndicat du Collège, pour la commune de SOIGNOLLES. Mme VAN STEENWINKEL Valérie ayant démissionnée du conseil municipal, un nouveau délégué suppléant au Syndicat du Collège doit être nommé. <u>Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :</u> - NOMME Mr BESANÇON Geoffroy, Délégué suppléant au Syndicat du Collège, pour la commune de SOIGNOLLES.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 07/10/2022 et publication ou notification du 11/10/2022 <i>tiche</i>	Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Le maire, Patricia FIEFFÉ <i>tiche</i> 